

**Soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale
9-12 octobre 2023
Le Caire (Égypte)**

**EMRO/RC70/DJ/3
11 octobre 2023**

Inscription	Tous les participants sont priés de s'inscrire à la soixante-dixième session du Comité régional en passant par le service d'inscription en ligne sécurisé à l'adresse suivante : soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale (9-12 octobre 2023) , au plus tard le 15 août 2023. Il est recommandé d'utiliser la dernière version du navigateur Google Chrome pour accéder à la page d'inscription. Le Secrétariat de l'OMS vous confirmera votre inscription par courriel. L'inscription est une condition préalable à la participation aux séances en personne.
Documents	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web dédié du Comité régional . Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.
Accès à l'Internet	Cette année, la réunion se déroulera uniquement en présentiel. Un accès sans fil à l'Internet est disponible dans toutes les salles de réunion. Le nom du réseau est le suivant : RC70.
Assistance	Vous trouverez ici les coordonnées utiles pour l'assistance informatique et administrative relative au Comité régional.
Déclarations	Des déclarations écrites n'excédant pas une longueur de 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-dixième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgogovbod@who.int , en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.
Publications de l'OMS	Une sélection de publications récentes de l'OMS sont disponibles sur le site Web du Comité régional.
Sécurité	Veuillez porter votre badge d'identification RC70 de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.
Interventions	Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer à l'adresse électronique suivante : emrgorcrep@who.int .
Composition et participation	Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Les délégués des États Membres et leurs conseillers ainsi que les représentants d'autres entités

Disponible en ligne à l'adresse suivante : www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/

invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional, qui ne sont pas en mesure de participer en personne, pourront suivre les séances et les débats par Webcast.

Langues

Les langues de travail du Comité régional sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations et autres interventions effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les délégués pourront suivre dans la langue choisie en sélectionnant la langue préférée. La réunion sera également diffusée sur le Web en trois langues.

1. Programme de travail

Mercredi 11 octobre 2023

Point de l'ordre du jour	Séances ordinaires de la soixante-dixième session du Comité régional	
Séance 1		
5	Rapports des seizième, dix-septième et dix-huitième réunions du Sous-comité du Programme du Comité régional	EM/RC70/15 EM/RC70/16
7	Amendement et reformulation du mandat du Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale	EM/RC70/13
12	Lieu et date des sessions futures du Comité régional	EM/RC70/INF.DOC.18
4 d)	Composition des organes et comités de l'OMS	EM/RC70/9
Séance 2	Document technique	
3 a)	Lutte contre les maladies non transmissibles dans les situations d'urgence : cadre régional d'action	EM/RC70/3-Rev.1
Séance 3	Document technique	
3 b)	Renforcement de la préparation de santé publique pour les rassemblements de masse dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC70/4-Rev.1
Séance 4	Table ronde La santé et le bien-être des jeunes dans la Région de la Méditerranée orientale : un meilleur futur pour tous Intervenants : S.E. le Dr Ali Haji Adam, Ministre de la Santé et des Services sociaux, Somalie S.E. M. Kamel Deguiche, Ministre de la Jeunesse et des Sports, Tunisie Dr Faris Elfarsi, Conseil omanais de la jeunesse, Oman Dre Arwa Hany, chargée de liaison auprès de l'OMS et ancienne Directrice régionale de la branche pour la Méditerranée orientale de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine	
Séance 5	Document technique	
3 c)	Personnels de santé dans la Région de la Méditerranée orientale : passer des enseignements tirés de la COVID-19 à l'action	EM/RC70/5
Séance 6	Document technique	
3 d)	Changement climatique, santé et environnement : cadre d'action régional, 2023-2029	EM/RC70/6
Séance 7	Réunion parallèle – Séance à huis clos Effet des sanctions sur la santé et les systèmes de santé	
Séance 8	Réunion du Comité de rédaction	Salle de réunion du septième étage
Séance 9	Séance à huis clos :	Salle de réunion du troisième étage
9 a)	Attribution du Prix de la Fondation de l'État du Koweït pour la lutte contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC70/INF.DOC.15

2. Rapport des réunions

Mardi 10 octobre 2023

Point de l'ordre du jour Séances ordinaires

Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :

Présidence : S.E. le Dr Ali Haji Adam Abubakar, Ministre de la Santé et des Services sociaux de la Somalie

Vice-présidence : S.E. le Dr Ahmed Robleh Abdilleh, Ministre de la Santé de Djibouti

Vice-présidence : S.E. le Dr Khaled Abdelghaffar, Ministre de la Santé et de la Population de l'Égypte

Conformément à l'article 6 de son Règlement intérieur, le Comité régional a convenu que les séances identifiées comme « à huis clos » dans le calendrier seraient limitées aux membres du Comité et à la présence minimale nécessaire du Secrétariat, sans observateurs, ce qui constitue une exception à sa pratique habituelle qui consiste à tenir des séances publiques.

Sur la suggestion du Président du Comité régional, ce dernier a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :

Dre Ejlal Alalawi (Bahreïn) (Vice-Président), Dr Nicknam Mohammad Houssein (République islamique d'Iran), Dr Riyadh Abdul Amer Al-Hilfi (Iraq) (Président), Dr Azzam ElHadi Omar Hussein (Libye), Dr Kamal Shakhra (Palestine). Secrétariat : Dre Rana Hajjeh, Dr Christoph Hamelmann, Dr Richard John Brennan, Dre Maha El-Adawy, Dr Asmus Hammerich, Dr Awad Mataria, Dr Arash Rashidian, M. Tobias Boyd.

Le Comité régional a adopté l'ordre du jour et le programme journalier provisoires.

Rapport du Directeur régional sur la mise en œuvre de la *Vision 2023* et rapports de situation

Le Directeur régional a présenté son rapport sur la mise en œuvre de la vision régionale de l'OMS au cours de la période allant de 2018 à 2023 et a mentionné un nouveau rapport régional sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé. La Région n'est pas en voie d'atteindre les ODD, mais la situation pourrait se transformer si toutes les ressources étaient mobilisées grâce à un leadership et à des partenariats solides. La riposte impressionnante menée par la Région face à la COVID-19 et les nombreux autres exemples de réussite présentés dans le rapport sur la mise en œuvre de la *Vision 2023* ont montré ce qui pouvait être réalisé. Le Directeur régional a appelé les États Membres et les partenaires à mettre à profit les succès récents et les enseignements tirés pour honorer les engagements en matière de santé publique. Des efforts concertés sont nécessaires pour éradiquer la poliomyélite, lutter contre d'autres maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que pour promouvoir la santé. Les pays doivent investir davantage dans la préparation et la riposte aux situations d'urgence et devraient participer pleinement aux discussions en cours sur l'architecture mondiale de la préparation, de la prévention, de la riposte et de la résilience face aux situations d'urgence sanitaire. Pour conclure, le Directeur régional a remercié les États Membres, les partenaires et les membres du personnel de l'OMS pour leur soutien et s'est engagé à aider son successeur à concrétiser la vision de la Santé pour tous et par tous.

Des interventions ont été faites par les représentants des membres suivants du Comité (dans l'ordre) : Bahreïn, Égypte, Liban, République islamique d'Iran, Jordanie, Pakistan, Somalie, Maroc, Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Iraq, Yémen, Arabie saoudite, Oman, Tunisie.

Mises à jour spéciales :

Situations d'urgence dans la Région de la Méditerranée orientale, y compris des mises à jour sur les points suivants :

Organe intergouvernemental de négociation

Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional, Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, a présenté une mise à jour sur les situations d'urgence dans la Région. Il a déclaré que la Région est confrontée à de nombreuses situations d'urgence sanitaire dues à des causes diverses, ce qui entraîne une charge écrasante et aggravante de morbidité et de mortalité. Face à cette situation, l'OMS a continué à professionnaliser son approche de la gestion des situations d'urgence, notamment en adoptant une approche globale tenant compte de tous les risques, et a tiré des enseignements de la pandémie de COVID-19. Le renforcement des capacités des pays à se préparer aux situations d'urgence, à les détecter et à y riposter reste une priorité dans la Région, et des progrès ont été accomplis dans les domaines de la surveillance de la maladie, des capacités cliniques et de laboratoire,

et des centres d'opérations d'urgence, avec des succès notables dans la prévention de la mortalité due au choléra, l'amélioration des résultats de la malnutrition aiguë sévère et la prévention de la famine et de la surmortalité qui lui est associée. Toutefois, la préparation opérationnelle doit être améliorée, les capacités requises au titre du Règlement sanitaire international (RSI) (2005) doivent être renforcées et la fragmentation et le chevauchement d'activités doivent être traités. Il est nécessaire de préserver les progrès réalisés au cours de la pandémie de COVID-19, de consolider la résilience et de redoubler d'efforts pour améliorer la préparation.

Le Dr Jaouad Mahjour, Chef du Secrétariat de l'OMS auprès de l'organe intergouvernemental de négociation et des amendements au Règlement sanitaire international, a présenté les progrès accomplis par le Groupe de travail sur les amendements au RSI et les travaux de l'organe intergouvernemental de négociation en vue de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Concernant ce dernier point, il a souligné la nécessité d'avoir un projet de texte prêt pour être à examiner à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2024, et a appelé à une plus grande participation des États Membres de la Région au processus.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Jordanie, République islamique d'Iran, Bahreïn, Pakistan, Somalie, Iraq, Égypte, Arabie saoudite.

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional s'est félicité des interventions et a remercié les États Membres pour leur engagement à renforcer leurs capacités en matière de RSI et de préparation et de riposte aux situations d'urgence impliquant tous les risques. Il est conscient du fardeau que représentent les réfugiés enregistrés et non enregistrés pour certains pays et a convenu de la nécessité d'adopter une approche intégrée pour mettre en place l'architecture mondiale en matière de préparation, de riposte et de résilience face aux situations d'urgence sanitaire. Il a accueilli favorablement la participation des États Membres de la Région aux amendements en cours au RSI et aux processus de l'organe intergouvernemental de négociation, et l'a encouragée.

Le Directeur régional de l'OMS a remercié les États Membres pour les résultats obtenus, notamment ceux obtenus grâce à la pandémie de COVID-19, notant qu'il était important de s'appuyer sur ces succès. L'OMS s'est engagée à relever les défis posés par l'énorme charge des réfugiés dans la Région et continuera d'œuvrer pour trouver les meilleures solutions aux nombreuses difficultés rencontrées par les pays de la Région.

Mises à jour spéciales :

Éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée, y compris le rapport de la septième réunion du Sous-comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux flambées

Le Directeur du Programme d'éradication de la poliomyélite a présenté une mise à jour sur la situation concernant l'éradication de cette maladie dans la Région. Il a relevé que seulement neuf cas de poliovirus sauvage ont été identifiés en 2023 (six en Afghanistan, trois au Pakistan) dans des réservoirs traditionnels de la maladie, ce qui marque deux années sans circulation et que l'arrêt de la transmission dans un avenir proche reste un objectif réalisable. Cependant, bien que la flambée de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale au Yémen soit en baisse, on a prédit une résurgence à défaut d'autorisation de la vaccination pour riposter aux flambées dans les gouvernorats du nord ; les ripostes à des flambées similaires au Soudan et en Égypte ont été couronnées de succès. La couverture vaccinale, la surveillance environnementale et une riposte efficace aux flambées demeurent essentielles, de même que la lutte contre le déclin de l'immunité au sein des populations clés. L'importance de la coopération internationale, de l'assistance fournie aux groupes spéciaux, du rôle des communautés et de la participation, ainsi que des chefs religieux a également été soulignée.

La septième réunion du Sous-Comité régional pour l'éradication de la poliomyélite et les flambées épidémiques, mis en place pour donner suite à la résolution EM/RC67/R.4, s'est tenue en février 2023.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Pakistan, Bahreïn, Libye, Arabie saoudite, Maroc, Koweït, Djibouti, Soudan, République islamique d'Iran et Qatar.

Le Directeur du Programme d'éradication de la poliomyélite a salué la solidarité et la résilience régionales dont ont fait preuve les pays qui ont poursuivi leurs activités de vaccination et de surveillance, en dépit des crises et des catastrophes, et a appelé chaque pays à maintenir son engagement.

Le Directeur régional a souligné que la santé des générations futures dépendait de la résilience du Comité, et a décrit la faiblesse du système immunitaire d'un enfant atteint de poliomyélite comme un échec du leadership qui le rendait vulnérable à une maladie évitable.

Le Directeur général a reconnu l'engagement de toutes les parties concernées et a ajouté qu'il souhaitait que le monde saisisse cette occasion d'éradiquer la poliomyélite.

3. Autres réunions

Mercredi 11 octobre 2023

16 h 30	Réunion parallèle – Séance à huis clos Effet des sanctions sur la santé et les systèmes de santé	
18 h 00	Réunion parallèle Réunion du Comité de rédaction	Salle de réunion du septième étage
18 h 00	Réunion parallèle Séance à huis clos : Prix de la Fondation de l'État du Koweït pour la lutte contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète dans la Région de la Méditerranée orientale	Salle de réunion du troisième étage